

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit

Nous adressons une hymne d'action de grâce au Dieu adoré dans la Trinité qui nous a permis de nous réunir en ces jours de Pentecôte sur l'île de Crète, sanctifiée par l'apôtre Paul des nations et son disciple Tite, « véritable enfant dans la foi qui nous est commune » (Tt 1, 4), et d'achever, sous l'inspiration du Saint-Esprit, les travaux du saint et grand Concile de notre Église orthodoxe – convoqué par Sa Sainteté le patriarche œcuménique Bartholomaios, avec l'accord de Leurs Béatitudes les Primats des très-saintes Églises orthodoxes autocéphales – à la gloire de son Nom béni, et au profit du peuple de Dieu et du monde entier, confessant avec le divin Paul : « Ainsi, qu'on nous regarde comme des serviteurs du Christ, et des dispensateurs des mystères de Dieu » (I Co 4, 1).

Le saint et grand Concile de l'Église une, sainte, catholique et apostolique constitue un témoignage authentique de la foi dans le Christ Dieu-homme, Fils unique-engendré et Verbe de Dieu qui, par son Incarnation, toute son œuvre sur terre, Son Sacrifice sur la Croix et Sa Résurrection, a révélé le Dieu trinitaire en tant qu'Amour infini. Dès lors, d'une seule voix et d'un seul cœur, nous adressons, en concile, la parole de « notre espérance » (cf. I P 3, 15) non seulement aux fidèles de notre très-sainte Église, mais aussi à tous ceux « qui étaient autrefois éloignés et qui ont été rapprochés » (Ep 2, 13). « Notre espérance » (I Tm 1, 2) le Sauveur du monde fut révélé comme « Dieu avec nous » (Mt 1, 23) et comme « Dieu pour nous » (Rm 8, 32) « qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (I Tm 2, 4). Nous proclamons l'amour sans cacher les bienfaits, conscients des paroles du Seigneur : « le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas » (Mt 24, 35). Dans la joie nous annonçons la parole de la foi, de l'espérance et de l'amour, attendant « ce jour qui n'a pas de soir, de lendemain ni de fin » (Basile le Grand, Homélie sur l'Hexaéméron II, PG 29, 52, SC 26bis, p. 185). Le fait que notre cité soit « dans les cieux » (Ph 3, 20), n'infirme pas, mais renforce notre témoignage dans le monde.

En cela, nous nous conformons à la tradition des Apôtres et de nos Pères qui annonçaient le Christ et l'expérience salvatrice de la foi de l'Église, faisant de la théologie en vue de « prendre dans les filets » – c'est-à-dire conformément à l'apostolat – les humains de tout temps, pour leur transmettre l'Évangile de la liberté en Christ (cf. Ga 5, 1). L'Église ne vit pas pour soi. Elle s'offre pour l'humanité tout entière, l'élévation et le renouveau du monde dans des cieux nouveaux et une terre nouvelle (cf. Ap 1, 21). Dès lors, elle donne le témoignage évangélique et elle partage les dons que Dieu dispensa à l'humanité : son amour, la paix, la justice, la réconciliation, la force de la Résurrection et l'espérance de l'éternité.

* * *

I. L'Église en tant que corps du Christ, icône de la Sainte Trinité.

L'Église une, sainte, catholique et apostolique est la communion divino-humaine à l'image de la sainte Trinité ; l'avant-goût et l'expérience des fins dernières vécue dans la divine Eucharistie ; la révélation de la gloire des choses à venir ; en tant que Pentecôte permanente, la voix prophétique qui ne se tait jamais dans le monde ; la présence et le témoignage du Royaume de Dieu « venu avec puissance » (Mc 9, 1).

En tant que corps du Christ, l'Église « rassemble » (cf. Mt 23, 37), transfigure et alimente le monde en « eau qui devient en lui une source jaillissant en vie éternelle » (Jn 4, 14).

La tradition apostolique et patristique – obéissant aux paroles du Seigneur et fondateur de l'Église lors de la sainte Cène avec ses disciples, instituant le sacrement de la divine Eucharistie – a mis en relief l'attribut de l'Église en tant que « corps du Christ » (Mt 25, 26 ; Mc 14, 22 ; Lc 22, 19 ; I Co 10, 16-17 ; 11, 23-29). Elle l'associa toujours au mystère de l'Incarnation du Fils et Verbe de Dieu, du Saint-Esprit et de la Vierge Marie. Dans cet esprit, elle a toujours mis l'accent sur le rapport indéfectible, tant entre le mystère de la divine économie en Christ et celui de l'Église, qu'entre le mystère de l'Église et le sacrement de la divine Eucharistie assuré sans cesse dans la vie sacramentelle de l'Église par l'opération

du Saint-Esprit.

L'Église orthodoxe, fidèle à cette tradition apostolique et expérience sacramentelle unanime, est la continuité authentique de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, telle qu'elle est confessée dans le Crédo et confirmée par l'enseignement des Pères de l'Église. De la sorte, elle ressent la responsabilité majeure qui lui incombe, consistant non seulement à faire vivre au plérôme cette expérience authentique, mais aussi à donner à l'humanité le témoignage crédible de la foi.

Dans son unité et sa catholicité, l'Église orthodoxe est l'Église des Conciles depuis l'Assemblée des Apôtres à Jérusalem (Ac 15, 5-29). L'Église est en soi un Concile établi par le Christ et guidé par le Saint-Esprit, selon la parole apostolique « L'Esprit saint et nous-mêmes, nous avons décidé » (Ac 15, 28). Par les Conciles œcuméniques et locaux, l'Église annonça et annonce le mystère de la sainte Trinité, révélé par l'Incarnation du Fils et Verbe de Dieu. Le travail conciliaire se poursuit sans interruption dans l'histoire par les conciles plus récents possédant une autorité universelle, notamment : le Grand concile (879-880) convoqué par Photius, patriarche de Constantinople ; ceux convoqués au temps de saint Grégoire Palamas (1341, 1351, 1368), où fut confirmée la vérité de la foi, portant surtout sur la participation de l'homme aux énergies divines incréées et sur la procession du Saint-Esprit ; en outre, les saints et grands Conciles réunis à Constantinople : celui de 1484 pour réfuter le concile d'union de Florence (1438-1439) ; ceux des années 1638, 1642, 1672 et 1691 pour réfuter les thèses protestantes, ainsi que celui de 1872 pour condamner l'ethno-phylétisme comme hérésie ecclésiologique.

4. En dehors du corps du Christ « qu'est l'Église » (cf. Ep 1, 23 ; Col 2, 17) la sainteté est inconcevable. La sainteté émane de l'unique Saint ; pour l'humain il s'agit de participer à la sainteté de Dieu dans la « communion des saints », selon l'affirmation du prêtre au cours de la Divine Liturgie. Les saints Dons aux saints » – et selon la réponse des fidèles : « Un seul Saint, un seul Seigneur, Jésus Christ, à la gloire de Dieu le Père. Amen. » Dans cet esprit, Cyrille d'Alexandrie souligne aussi à propos du Christ : « Étant aussi lui-même Dieu par nature (...) Il est sanctifié à cause de nous en l'Esprit saint (...) Et il a fait cela à cause de nous, non pas pour Lui, afin que de Lui et par Lui, ayant le premier reçu le principe de la sanctification, la grâce de la sanctification puisse désormais passer à l'humanité... »

(Commentaire sur l'évangile de saint Jean, 11. PG 74, 548).

Par conséquent, selon saint Cyrille, le Christ est notre « personne commune » par la récapitulation dans sa propre humanité de la nature humaine tout entière : « nous étions tous en Christ et la personne commune de l'humanité est régénérée en Lui » (Commentaire sur l'évangile de saint Jean, 11. PG 73, 161). C'est pourquoi il est aussi l'unique source de sanctification de l'humanité. Dans cet esprit, la sainteté est la participation de l'humanité au mystère de l'Église et aussi à ses sacrements sacrés, avec pour centre la divine Eucharistie, en tant que « sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu » (cf. Rm 12, 1). « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? La détresse, l'angoisse, la persécution, la faim, le dénuement, le danger, le glaive ? Selon ce qu'il est écrit : À cause de toi nous sommes mis à mort tout le long du jour, nous avons été considérés comme des bêtes de boucherie. Mais en tout cela, nous sommes plus que vainqueurs par Celui qui nous a aimés » (Rm 8, 35-37). Les Saints incarnent l'identité eschatologique de l'Église, en tant qu'action de grâce permanente devant le Trône terrestre et céleste du Roi de gloire figurant le Royaume de Dieu.

5. L'Église orthodoxe universelle est composée de quatorze Églises autocéphales locales, reconnues au niveau panorthodoxe. Le principe d'autocéphalie ne saurait opérer au détriment du principe de catholicité et d'unité de l'Église. Nous considérons donc que la création des Assemblées épiscopales

dans la Diaspora orthodoxe – composées chacune des évêques canoniques reconnus qui continuent de dépendre des juridictions canoniques dont ils relevaient jusqu'à présent – constitue un pas en avant important vers leur organisation canonique et que leur fonctionnement régulier garantit le respect du principe ecclésiologique de conciliarité.

II. La mission de l'Église dans le monde

6. L'apostolat et l'annonce de l'Évangile – ou l'action missionnaire – appartiennent au noyau de l'identité de l'Église : c'est sauvegarder le commandement du Seigneur et s'y conformer : « Allez donc : de toutes les nations faites des disciples » (Mt 28, 19). C'est le « souffle de vie » que l'Église dispense à la société humaine et qui ecclésialise le monde au travers de l'établissement de nouvelles Églises locales. Dans cet esprit, les croyants orthodoxes sont et doivent être des apôtres du Christ dans le monde. Cet apostolat doit s'accomplir non pas de façon agressive, mais librement, dans l'amour et le respect envers l'identité culturelle des individus et des peuples. Toutes les Églises orthodoxes doivent participer à cet effort en respectant dûment la discipline canonique.

La participation à la divine Eucharistie est une source d'ardeur apostolique pour évangéliser le monde. Participant à la divine Eucharistie et priant en la sainte assemblée pour toute la terre habitée, nous sommes appelés à prolonger la « liturgie après la Divine Liturgie » ; à témoigner de la vérité de notre foi devant Dieu et les hommes ; à partager les dons de Dieu avec l'humanité tout entière ; tout cela, en obéissant au commandement clair du Seigneur avant son Ascension : « vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8). Les paroles prononcées avant la divine Communion – « L'Agneau de Dieu est fractionné et partagé, Il est fractionné mais non divisé, Il est toujours nourriture et ne s'épuise jamais, mais il sanctifie ceux qui y communient » – suggère que le Christ, en tant qu' « l'agneau de Dieu » (Jn 1, 29), et en tant que « nourriture de vie » (Jn 6, 48), nous est offert comme l'amour éternel, nous unissant à Dieu et les uns aux autres. Elle nous enseigne à partager les dons de Dieu et à nous offrir nous-mêmes pour tous à la façon du Christ.

La vie des chrétiens est un témoignage irréfutable du renouveau de tout en Christ : « Aussi, si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Le monde ancien est passé, voici qu'une réalité nouvelle est là » (II Co 5, 17). C'est un appel lancé à l'humanité de participer personnellement, en toute liberté, à la vie éternelle, à la grâce de notre Seigneur Jésus Christ et à l'amour de Dieu le Père, pour vivre dans l'Église la communion du Saint-Esprit : « Voulant le mystère du salut de plein gré et non pas de force » (Maxime le Confesseur, PG 90, 880). La réévangélisation du peuple de Dieu dans les sociétés contemporaines sécularisées, ainsi que l'évangélisation de ceux qui n'ont pas encore connu le Christ, est pour l'Église un devoir ininterrompu.

III. La Famille – icône de l'amour du Christ pour Son Église

7. L'Église orthodoxe considère l'union indéfectible liant l'homme à la femme dans l'amour comme un « grand mystère ... du Christ et de l'Église » (Ep 5, 32) et elle s'intéresse à la famille qui en résulte. C'est la seule garantie pour la naissance et l'éducation d'enfants selon le plan de la divine économie en tant que « petite Église » (Saint Jean Chrysostome, Commentaire sur l'épître aux Éphésiens, 20, PG 62, 143), lui apportant le soutien pastoral nécessaire.

La crise contemporaine du mariage et de la famille est issue de la crise de la liberté qui est réduite à une réalisation du soi vouée à la poursuite du bonheur ; qui est assimilée à une fatuité, autarcie et autonomie individuelle ; qui entraîne la perte du caractère sacramentel de l'union de l'homme et de la femme ; et qui oublie l'éthos sacrificiel de l'amour. La société sécularisée de nos jours aborde le mariage sur des

critères purement sociologiques et pragmatiques, considérant celui-ci comme une simple forme de relation, parmi tant d'autres, revendiquant un droit égal à bénéficier d'une garantie institutionnelle. Le mariage est un atelier de vie dans l'amour nourri par l'Église et un don incomparable de la grâce de Dieu. La « main puissante » du Dieu « unificateur » « invisiblement présent unit les conjoints » au Christ et l'un à l'autre. Les couronnes posées sur la tête des époux lors de la célébration du sacrement font référence au sacrifice et au dévouement à Dieu et à celui des époux entre eux. Elles suggèrent aussi la vie du Royaume de Dieu, révélant la référence eschatologique du mystère de l'amour.

8. Le saint et grand Concile s'adresse avec un amour et tendresse particulier aux enfants et à tous les jeunes. Parmi les multiples définitions contradictoires à propos de l'enfance, notre très-sainte Église souligne les paroles de notre Seigneur « si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux » (Mt 18, 3) et « qui n'accueille pas le Royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera point » (Lc 18, 17), de même que notre Sauveur le dit à propos de ceux qui « empêchent » (cf. Lc 18, 16) les enfants de venir à Sa suite et de ceux qui les « scandalisent » (Mt 18, 6).

L'Église n'offre pas à la jeunesse seulement de « l'aide », mais la « vérité », celle de la vie nouvelle divino-humaine en Christ. La jeunesse orthodoxe doit prendre conscience qu'elle est porteuse d'une tradition de l'Église orthodoxe multiséculaire et bénie et en même temps la continuatrice de cette tradition qu'il faut préserver avec courage et cultiver avec force les valeurs éternelles de l'Orthodoxie, pour rendre un témoignage chrétien vivifiant. De cette jeunesse sortiront les futurs serviteurs de l'Église du Christ. Ainsi, les jeunes ne sont pas uniquement le « futur » de l'Église, mais aussi l'expression active de sa vie au service de l'homme et de Dieu dans le présent.

IV. L'éducation selon le Christ

9. De nos jours, le domaine de la formation et de l'éducation est secoué par d'après controverses concernant, non seulement le contenu et les buts de l'éducation, mais aussi la nouvelle perception de l'enfance, du rôle de l'enseignant et de l'élève, ainsi que celui de l'école moderne. Étant donné que l'éducation concerne non pas simplement ce qu'est l'homme, mais ce qu'il doit être, ainsi que la mesure de sa responsabilité, il est évident que l'image que nous nous faisons de l'homme et du sens de son existence détermine aussi notre point de vue concernant son éducation. Individualiste, sécularisé et à la seule recherche du bonheur, le système éducatif dominant aujourd'hui, dont la nouvelle génération fait les frais, préoccupe aussi l'Église orthodoxe

L'éducation occupe le centre de la sollicitude pastorale de l'Église en vue non seulement de la culture intellectuelle, mais aussi de l'édification et du développement de l'être humain dans son ensemble en tant qu'entité psychosomatique et spirituelle, selon la question à trois volets : Dieu, homme, monde. Dans son discours catéchétique, l'Église orthodoxe appelle affectueusement le peuple de Dieu, la jeunesse notamment, à la participation consciente et active à la vie de l'Église, en cultivant chez elle « l'aspiration parfaite » à la vie en Christ. Ainsi, le plérôme chrétien trouve dans la communion divino-humaine de l'Église un soutien existentiel, pour y vivre la perspective pascalienne de la déification par grâce.

V. L'Église face aux défis contemporains

10. L'Église du Christ est aujourd'hui confrontée à des manifestations extrêmes, voire provocantes du sécularisme, inhérentes aux évolutions politiques, culturelles et sociales du monde moderne. Un élément fondamental du sécularisme fut et demeure l'idée de soustraire totalement l'humain au Christ et à

l'influence spirituelle de l'Église, de surcroît, en assimilant arbitrairement celle-ci au conservatisme et faisant fi de l'histoire, alléguant qu'elle serait un obstacle au progrès et à l'évolution. Dans nos sociétés sécularisées, coupé de ses racines spirituelles, l'homme confond sa liberté et le sens de sa vie avec une autonomie absolue, avec un affranchissement par rapport à sa destination éternelle ; cela produit toute une série de malentendus et d'interprétations fallacieuses de la tradition chrétienne. Ainsi, la liberté en Christ dispensée d'en-haut et le progrès menant « à l'état d'adulte, à la taille du Christ dans sa plénitude » (Ep 4, 13) sont considérés comme entravant les dispositions auto-salvatrices de l'être humain. L'amour disposé au sacrifice est jugé comme étant incompatible avec l'individualisme, alors que le caractère ascétique de l'éthos chrétien, comme un défi intolérable lancé à la poursuite du bonheur individuel.

Assimiler l'Église à un conservatisme inconciliable avec le progrès de la civilisation est une allégation arbitraire et abusive, puisque la conscience nationale des peuples chrétiens porte la marque indélébile de la contribution séculaire de l'Église non seulement à leur patrimoine culturel, mais aussi au sain développement de la civilisation séculière en général, puisque Dieu a placé l'homme en tant que gérant de la création divine, associé à Son œuvre. À la place de l'« homme-dieu » contemporain, l'Église orthodoxe affirme le « Dieu-homme » comme mesure ultime de tout : « Nous ne parlons pas d'homme déifié, mais de Dieu fait homme » (Jean Damascène, Exposé de la foi orthodoxe, 3, 2, PG 94, 988). Elle expose la vérité de la foi salvatrice du Dieu-homme et Son Corps, l'Église, en tant que lieu et mode de vie en liberté. Elle permet de « confesser la vérité dans l'amour » (cf. Ep 4, 15) ; de participer aussi, déjà sur terre, à la vie du Christ ressuscité. Le caractère divino-humain de l'Église – « qui n'est pas de ce monde » (Jn 18, 36), qui alimente et dirige sa présence et son témoignage « dans le monde » – lui interdit de se conformer au monde (cf. Rm 12, 2).

11. Le développement actuel des sciences et de la technologie est en train de changer notre vie. Or, tout ce qui engendre un changement dans la vie humaine exige que nous fassions preuve de discernement. Car, hormis les importants bienfaits – par exemple ceux qui facilitent la vie quotidienne, qui permettent de traiter des maladies autrefois incurables et d'aller plus loin dans la recherche spatiale –, nous sommes aussi confrontés aux retombées négatives du progrès scientifique : les risques tels que la manipulation de la liberté humaine, l'instrumentalisation de l'être humain, la perte graduelle de précieuses traditions, la dégradation, voire la destruction de l'environnement naturel.

De par sa nature, la science elle-même ne dispose pas malheureusement de moyens nécessaires pour prévenir ou guérir bon nombre de problèmes qu'elle génère directement ou indirectement. La connaissance scientifique ne mobilise pas la volonté morale de l'humain qui, tout en connaissant les risques, continue d'agir comme s'il n'en avait pas été averti. Sans une approche spirituelle, il est impossible de donner des réponses aux graves problèmes existentiels et éthiques de l'être humain, ni au sens éternel de sa vie et du monde.

12. De nos jours, les progrès impressionnants effectués dans le domaine de la biologie, de la génétique et de la neurophysiologie du cerveau suscitent un enthousiasme généralisé. Il s'agit de conquêtes scientifiques dont l'éventail d'applications est susceptible de générer des dilemmes anthropologiques et éthiques graves. L'usage incontrôlé de la biotechnologie intervenant sur le début, la durée et la fin de la vie, compromet la véritable plénitude de celle-ci. Pour la première fois de son histoire, l'homme se livre à des expérimentations extrêmes et dangereuses sur sa propre nature. Il risque d'être transformé en rouage biologique, en unité sociale ou en appareil de pensée contrôlée.

L'Église orthodoxe ne saurait rester en marge du débat portant sur des questions anthropologiques, éthiques et existentielles d'une telle importance. Elle s'appuie sur les critères dictés par Dieu pour démontrer l'actualité de l'anthropologie orthodoxe face au renversement contemporain des valeurs.

Notre Église peut et doit manifester dans le monde sa conscience prophétique en Jésus Christ qui, dans l'Incarnation, assumait toute la condition humaine et qui est le modèle absolu de la restauration du genre humain. Elle affirme que la vie de l'être humain est sacrée et qu'il possède l'attribut de personne dès sa conception. Naître est le premier des droits de l'homme. L'Église – en tant que communion divino-humaine au sein de laquelle chaque homme est une entité unique destinée à communier personnellement avec Dieu – résiste à toute tentative de réduire l'être humain à l'état d'objet, à le transformer en donnée mesurable. Aucune réussite scientifique n'est autorisée à porter atteinte à la dignité et à la destination divine de l'homme. L'être humain n'est pas uniquement déterminé par ses gènes.

C'est sur cette base que la Bioéthique est fondée du point de vue orthodoxe. À une époque d'images contradictoires de l'homme, face à des conceptions séculières, autonomes et réductrices, la Bioéthique orthodoxe affirme la création à l'image et à la ressemblance de Dieu, et la destination éternelle de l'être humain. Elle contribue de la sorte à enrichir le débat philosophique et scientifique portant sur des questions bioéthiques en y apportant l'anthropologie biblique et l'expérience spirituelle de l'Orthodoxie.

13. Dans une société mondiale axée sur l'« avoir » et l'individualisme, l'Église orthodoxe universelle propose la vérité de la vie en Christ et selon Christ, librement incarnée dans la vie quotidienne de chaque être humain par son travail accompli « jusqu'au soir » (Ps 103, 23) moyennant lequel celui-ci devient collaborateur du Père éternel – « car nous travaillons ensemble à l'œuvre de Dieu » (I Co 3, 9) – et de Son Fils [« Mon Père, jusqu'à présent, est à l'œuvre et moi aussi je suis à l'œuvre » (Jn 5, 17)]. La grâce de Dieu sanctifie tous les ouvrages de l'homme coopérant avec Dieu, relevant en eux l'affirmation de la vie et communion humaine. Dans ce contexte est aussi placée l'ascèse chrétienne, radicalement différente de tout ascétisme dual qui isole l'humain de la société et de son prochain. L'ascèse chrétienne et la tempérance, qui relient l'homme à la vie sacramentelle de l'Église, ne concernent pas uniquement la vie monastique, mais ce sont des attributs de la vie ecclésiale dans toutes ses manifestations, un témoignage tangible de la présence de l'esprit eschatologique dans l'existence bénie des fidèles orthodoxes.

14. Les racines de la crise écologique sont spirituelles et morales. Elles sont inscrites dans le cœur de chaque être humain. Au cours des derniers siècles, cette crise s'aggrave à cause de nombreux clivages générés par les passions humaines, telles que la convoitise, l'avidité, la cupidité, l'égoïsme, l'esprit de prédation et leurs retombées sur la planète comme le changement climatique qui d'ores et déjà menace sérieusement l'environnement naturel, notre « maison » commune. La rupture du rapport liant l'homme à la nature est une aberration par rapport au véritable usage de la création de Dieu. Pour résoudre le problème écologique sur la base des principes de la tradition chrétienne, il faut non seulement faire pénitence pour le péché d'exploiter à outrance les ressources naturelles de la planète, c'est-à-dire changer radicalement de mentalité, mais aussi pratiquer l'ascèse comme antidote au consumérisme, au culte des besoins et au sentiment de possession. Cela présuppose aussi l'immense responsabilité qui nous incombe de léguer aux générations futures un environnement naturel viable et son usage conforme à la volonté et à la bénédiction de Dieu. Dans les sacrements la création est affirmée et l'homme est encouragé à agir en économe, gardien et « officiant » de celle-ci, la présentant au Créateur comme une action de grâce – « Ce qui est à toi, le tenant de toi, nous te l'offrons en tout et pour tout » – et cultivant un rapport eucharistique à la création. Cette approche orthodoxe évangélique et patristique attire aussi notre attention sur les aspects sociaux et les retombées tragiques que représente la destruction de l'environnement naturel.

VI. L'Église face à la globalisation, la violence en tant que phénomène extrême et l'immigration.

15. La théorie contemporaine de globalisation – imposée silencieusement et propagée rapidement –

provoque de forts remous dans l'économie et la société à l'échelle mondiale. La globalisation imposée a généré de nouvelles formes d'exploitation systématique et d'injustice sociale. Elle a planifié l'élimination graduelle des obstacles que représentent les traditions nationales, religieuses, idéologiques ou autres qui s'y opposent. Elle a mené à l'affaiblissement en vue de la déstructuration des acquis sociaux au nom de la reconstruction de l'économie mondiale, censée être nécessaire, creusant davantage le fossé séparant riches et pauvres, dynamitant la cohésion sociale des peuples et ravivant de nouveaux foyers de tensions internationales.

Face au processus d'homogénéisation réductrice et impersonnelle promu par la globalisation, face aussi aux aberrations de l'ethno phylétisme, l'Église orthodoxe propose de protéger l'identité des peuples et de renforcer le caractère local. Comme modèle alternatif pour l'unité de l'humanité, elle expose son organisation structurée, basée sur l'égalité de valeur des Églises locales. L'Église s'oppose à la menace provocatrice pesant aujourd'hui sur l'individu et les traditions culturelles des peuples que renferme la globalisation ; elle s'oppose aussi au principe selon lequel l'économie possède sa propre loi ou « économisme », c'est-à-dire l'économie émancipée par rapport aux besoins vitaux de l'humain et transformée en but en soi. Elle propose donc une économie durable, fondée sur les principes de l'Évangile. Axée sur la parole du Seigneur : « Ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra » (Lc 4, 4), elle n'associe pas le progrès du genre humain à l'amélioration du seul niveau de vie ou du développement économique au détriment des valeurs spirituelles.

16. L'Église ne se mêle pas de politique au sens strict du terme. Cependant, son témoignage est essentiellement politique en tant que souci pour l'humain et pour sa liberté spirituelle. Sa parole est bien distincte et restera à jamais un devoir d'intervention en faveur de l'humain. Les Églises orthodoxes locales sont aujourd'hui appelées à établir une nouvelle relation harmonieuse avec l'État de droit dans le nouveau contexte des relations internationales, conformément à l'affirmation biblique : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 22, 21). Cette coopération doit sauvegarder la singularité de l'Église et celle de l'État, et assurer leur franche coopération au profit de l'unique dignité humaine dont émanent les droits de l'homme, garantir aussi la justice sociale.

Les droits de l'homme sont aujourd'hui au centre de la politique, en tant que réponse aux actuelles crises et bouleversements sociaux et politiques, et destinés à protéger la liberté de l'individu. L'Église orthodoxe fait une approche critique des droits de l'homme craignant que le droit individuel ne dégénère en individualisme et en mouvement revendicatif de droits. Une telle aberration est préjudiciable au contenu communautaire de la liberté ; elle transforme arbitrairement les droits en revendications individuelles de poursuite du bonheur ; elle confond liberté et laxisme de l'individu, érigeant cette licence en « valeur universelle » qui mine les fondements des valeurs sociales, de la famille, de la religion, de la nation et qui menace des valeurs éthiques fondamentales.

La perception orthodoxe de l'homme s'oppose donc tant à l'apothéose arrogante de l'individu et de ses droits, qu'à l'humiliation de la personne humaine écrasée dans les actuelles gigantesques structures économiques, sociales, politiques et communicationnelles. La tradition de l'Orthodoxie est pour l'homme une source intarissable de vérités vitales. Nul autre que le Christ et Son Église n'a autant honoré l'être humain, et pris soin de lui. La protection du principe de liberté religieuse dans toutes ses perspectives est un droit fondamental, c'est-à-dire la liberté de conscience, de foi, de culte et toutes les manifestations individuelles et collectives de la liberté religieuse, y compris de droit de chaque croyant de pratiquer librement ses devoirs religieux, sans immixtion d'aucune sorte de la part des pouvoirs publics, ainsi que la liberté d'enseigner publiquement la religion et assurer les conditions de fonctionnement des communautés religieuses.

17. Aujourd'hui, nous vivons une recrudescence de la violence au nom de Dieu. Les exacerbations fondamentalistes au sein des religions risquent de faire valoir l'idée que le fondamentalisme appartient à l'essence du phénomène religieux. La vérité est que, en tant que « zèle que la connaissance n'éclaire pas » (Rm 10, 2), le fondamentalisme constitue une manifestation mortifère de religiosité. La véritable foi chrétienne, calquée sur la Croix du Seigneur, se sacrifie sans sacrifier ; c'est pourquoi elle est le juge le plus inexorable du fondamentalisme, quelle qu'en soit l'origine. Le dialogue interreligieux franc contribue au développement d'une confiance mutuelle dans la promotion de la paix et de la réconciliation. L'Église lutte pour rendre plus tangible sur terre la « paix d'en-haut ». La véritable paix n'est pas obtenue par la force des armes, mais uniquement par l'amour qui « ne cherche pas son intérêt » (I Co 13, 5). Le baume de la foi doit servir à panser et à guérir les plaies anciennes d'autrui et non pas à raviver de nouveaux foyers de haine.

18. L'Église orthodoxe suit, avec douleur et dans la prière, constatant la terrible crise humanitaire qui sévit de nos jours, la propagation de la violence et des conflits armés, la persécution, les déportations et les meurtres commis contre des membres de minorités religieuses, l'expulsion forcée de familles hors de leurs foyers, la tragédie du trafic d'êtres humains, la violation des droits fondamentaux d'individus et de peuples, ainsi que la conversion religieuse forcée. Elle condamne catégoriquement les enlèvements, les tortures, les atroces exécutions. Elle dénonce la destruction d'églises, de symboles religieux et de monuments culturels.

L'Église orthodoxe est particulièrement préoccupée de la situation des chrétiens, ainsi que des autres minorités nationales et religieuses persécutées du Moyen-Orient. Elle lance tout particulièrement un appel aux gouvernements des pays de la région pour protéger les populations chrétiennes, les orthodoxes, les anciens orientaux et les autres chrétiens, ayant survécu dans le berceau du christianisme. Les populations chrétiennes et les autres populations indigènes possèdent le droit imprescriptible de demeurer dans leurs pays en tant que citoyens jouissant de l'égalité de droits.

Nous exhortons donc toutes les parties impliquées, indépendamment de leurs convictions religieuses, à travailler à la réconciliation et au respect des droits de l'homme, et à protéger avant tout le don divin de la vie. Il faut que cessent la guerre et l'effusion de sang, et que prévale la justice, pour faire revenir la paix et rendre possible le retour de ceux qui ont été bannis de leurs foyers ancestraux. Nous prions pour la paix et la justice dans les pays éprouvés d'Afrique et l'Ukraine. Réunis en Concile, nous réitérons avec force notre appel aux responsables pour libérer les deux évêques enlevés en Syrie Paul Yazigi et Yohanna Ibrahim. Nous prions en outre pour la libération de tous nos semblables retenus en otages et en captivité.

19. L'imprévisible crise contemporaine des réfugiés et des immigrés pour des raisons économiques, politiques et climatiques s'aggrave continuellement et occupe le centre de l'intérêt mondial. L'Église orthodoxe n'a cessé de considérer ceux qui sont chassés, qui sont en danger et dans le besoin, conformément aux paroles du Seigneur : « Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi » (Mt 25, 35-36) et « en vérité, je vous le déclare chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ! » (Mt 25, 40). Au cours de son histoire, l'Église s'est toujours trouvée aux côtés de « tous ceux qui peinent sous le poids du fardeau » (cf. Mt 11, 28). De tout temps, la philanthropie de l'Église ne se limite pas simplement à un acte de charité occasionnel envers l'indigent et le souffrant, mais elle cherche à éliminer les causes génératrices des problèmes sociaux. Le « ministère accompli » par l'Église (Ep 4, 12) est reconnu de tous.

Nous lançons donc un appel – avant tout à tous ceux qui sont en mesure d'éradiquer les causes générant la crise des réfugiés – à prendre des décisions adéquates dans ce sens. Nous appelons les autorités politiques, les fidèles orthodoxes et les citoyens des pays d'accueil, vers lesquels les réfugiés ont afflué et continuent d'affluer, de leur procurer toute aide possible dans la mesure de leurs moyens.

VII. L'Église : témoigner dans le dialogue

20. L'Église est sensible à ceux qui l'ont quittée et souffre pour tous ceux qui ne comprennent plus sa voix. Dans sa conscience d'être la présence vivante du Christ dans le monde, elle transpose dans des actions concrètes l'économie divine en utilisant tous les moyens à sa disposition afin de témoigner de la vérité de façon crédible dans la rigueur de la foi apostolique. Partant de cette compréhension du devoir de témoignage et de disponibilité, de tout temps, l'Église orthodoxe accorde une grande importance au dialogue, notamment avec les chrétiens hétérodoxes. Moyennant ce dialogue, les autres chrétiens connaissent désormais mieux l'Orthodoxie et la pureté de sa tradition. Ils savent aussi que l'Église orthodoxe n'a jamais accepté le minimalisme théologique ou la mise en doute de sa tradition dogmatique et de son éthos évangélique. Les dialogues interchrétiens furent une occasion pour l'Orthodoxie de souligner le respect dû à l'enseignement des Pères et de témoigner valablement de la tradition authentique de l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Les dialogues engagés par l'Église orthodoxe n'ont jamais signifié et ne signifieront jamais faire des compromis d'aucune sorte en matière de foi. Ces dialogues sont un témoignage de l'orthodoxie étayé sur le message évangélique : « Viens et vois » (Jn 1, 46) et « Dieu est amour » (I Jn 4, 8).

* * *

Dans cet esprit, étant la manifestation en Christ du Royaume de Dieu, l'Église orthodoxe dans le monde entier vit le mystère de la divine économie dans sa vie sacramentelle centrée sur la divine Eucharistie qui nous donne non pas une nourriture périssable et corruptible, mais le Corps du Seigneur Lui-même, source de vie, « le Pain céleste » « qui est remède d'immortalité, antidote pour ne pas mourir, mais pour vivre en Jésus Christ pour toujours » (Ignace d'Antioche, Lettre aux Éphésiens XX, 1, PG 5, 756A). La divine Eucharistie est le noyau central de la fonction conciliaire du corps ecclésial, ainsi que la véritable assurance de l'orthodoxie de la foi de l'Église, comme l'affirme saint Irénée de Lyon : « Pour nous, notre façon de penser (= enseignement) s'accorde avec l'eucharistie, et l'eucharistie en retour confirme notre façon de penser » (Contre les hérésies, IV, 18, PG 7, 1028).

Évangélisant donc le monde entier, conformément au commandement du Seigneur, et « prêchant la repentance et la rémission des péchés à toutes les nations » (cf. Lc 44, 47), nous devons nous confier les uns les autres et toute notre vie au Christ notre Dieu ; nous devons nous aimer les uns les autres, confessant dans la concorde « le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Trinité consubstantielle et indivisible ». Réunis en Concile, adressant ceci aux fidèles de notre très-sainte Église orthodoxe et au monde entier, marchant sur les traces des saints Pères et obéissant aux décisions conciliaires qui prescrivent de sauvegarder la foi apostolique léguée et de nous « conformer au Christ » dans notre vie quotidienne, dans l'espérance de la « résurrection commune », nous rendons gloire à la Divinité en Trois Personnes en chantant :

« Père Tout-Puissant, Verbe et Esprit de Dieu, Nature Unique en Trois Personnes, Essence et Divinité Suprême, en Toi nous avons été baptisés et nous Te bénissons dans tous les siècles » (Canon pascal, ode 8.)